

Plus forte réduction des inégalités en France depuis 1996 : quand le diable se niche malheureusement dans les détails



La baisse des revenus des plus aisés conjuguée à la hausse des revenus des plus démunis a effacé la totalité de l'augmentation des inégalités depuis 2008.

Avec Nicolas
Goetzmann

Selon la publication annuelle de l'INSEE, relative au niveau des français pour l'année 2013, c'est-à-dire pour la seconde année du quinquennat de François Hollande, les inégalités de revenus sont en baisse en France. Sous le double effet de la baisse subit par les hauts revenus et de la légère hausse constatée pour les plus bas revenus, la tendance inégalitaire constatée depuis 1996 s'est bien inversée. *"Ce repli, d'une ampleur inobservée depuis 1996, efface l'augmentation (...) enregistrée depuis le début de la crise, entre 2008 et 2011."*

En effet, alors que l'année 2012 avait été témoin d'une baisse des revenus pour l'ensemble des déciles de la population, mettant tout le monde d'accord, l'année 2013 se trouve être à l'avantage des plus démunis. Ainsi, *"les trois premiers déciles de niveau de vie augmentent légèrement, le premier décile progressant de façon plus marquée (+1.1% en euros constants). C'est la première fois depuis le début de la crise qu'il augmente"*. De l'autre côté du spectre, le dernier décile, celui des plus aisés, subit une baisse moyenne de revenus de 1.8%, *"en recul pour la deuxième année consécutive"*.

Reste à analyser les causes de ce renversement. En premier lieu, comme l'indique l'INSEE, l'impact de la fiscalité a été décisif. *"En 2013, les impôts directs représentent 27.9% du revenu disponible des ménages situés au-dessus du neuvième décile, soit 1.9 point de plus qu'en 2012"*. Toujours du côté des plus aisés, la baisse des taux d'intérêt a engendré de moindres revenus en provenance des capitaux financiers, tout comme la réforme de la fiscalité des dividendes, qui *"a pu conduire certaines entreprises (...) à abaisser ou décaler leurs versements de dividendes"*. **Ainsi, une part significative de la baisse des revenus des plus riches provient d'un simple décalage dans le temps de revenus qui seront perçus dans le futur.**

De plus, il serait totalement contreproductif de se réjouir d'une baisse des inégalités qui ne serait basée que sur la chute des revenus des plus riches. L'essentiel est ailleurs. Une baisse des inégalités ne peut être considérée comme une bonne nouvelle que si elle se matérialise à travers une hausse des revenus pour la majorité de la population. Ce qui n'est pas le cas pour cette année 2013.

Progression des revenus par décile ; les déciles D1 à D9 partagent la population en dix : 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % à D2, etc. Le vingtileC95 est le niveau de vie plancher des 5 % de personnes les plus aisées. (Source INSEE)

☐
[Cliquez pour agrandir](#)

En dépit de ce constat, et en second lieu, la progression des revenus des plus modestes est le fait positif de cette publication. Ainsi "l'augmentation du premier décile est principalement due à la hausse des revenus d'activité des actifs occupés. En effet, même si le taux d'activité des personnes les plus modestes est resté stable, ces derniers ont, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, bénéficié d'une hausse de leurs revenus salariaux, sous l'effet d'une augmentation des heures travaillées sur l'année". **Si cette progression des revenus pour l'année 2013 est heureuse, la baisse du niveau de vie constatée depuis 2008, toujours pour ce premier décile atteint encore 3.5%. C'est donc plus l'inversion de tendance qui est à saluer plutôt qu'une réelle amélioration de la situation.**

Evolution des revenus du premier décile (le moins favorisé). 1993-2013. Source INSEE

□

Car l'heureuse nouvelle de la baisse des inégalités ne permet pas de cacher la réalité de cette année 2013, c'est-à-dire une croissance économique qui est restée anémique, à 0.7%, et ce, après une croissance de 0.2% pour 2012, et surtout, de 0.2% pour l'année suivante, c'est-à-dire 2014, toujours selon l'INSEE. Ce qui ne permettra pas de soutenir plus fortement la hausse des revenus pour cette même année.

Ainsi, le gouvernement est bien parvenu à modifier, dans un sens plus équitable, la structure de la distribution de richesse au sein de la société française, mais il a clairement échoué à nourrir le moteur de la croissance économique, seule à même de permettre une amélioration de la situation de l'ensemble de la population. Et surtout de favoriser un retour d'une progression des plus bas revenus à un niveau plus élevé que celui constaté pour cette année 2013. Car pour l'année 2008, ce rythme atteignait le seuil de 2.24%, ou plus de 3% pour les années 2001 et 2002 et plus de 4% en 1998. C'est-à-dire au cours des années de forte croissance.

Car la réduction des inégalités de revenus entre les plus riches et les plus modestes pour cette année 2013, ne change en rien la situation de l'ensemble. **C'est-à-dire un constat simple et froid d'une baisse du revenu médian en France, même si celle-ci est minime, soit -0.1%.** Car au-delà de la réduction des inégalités, la priorité reste la mise en place d'un contexte économique favorable, donc de forte croissance, qui permettra une hausse générale des revenus, et principalement du premier décile. Sans cela, l'action du gouvernement ne pourra se résumer qu'à déshabiller Paul pour habiller Jacques. Politique sans doute utile en temps de crise, mais insuffisante pour produire un résultat satisfaisant.